

REGLEMENT

Napoleon Games Cup 2017

Beker van België / Coupe de Belgique

Le présent règlement complète les règlements généraux de l'UCI et de la RLVB.

Article 1

Le 'Napoleon Games Belgian Cycling Cup' est un challenge organisé par Pro Cycling Events.

La dénomination et le règlement intégral de ce challenge doivent être approuvés par le Conseil d'Administration de la Royale Ligue Vélocipédique Belge (RLVB) et par l'Union Cycliste Internationale (UCI).

Elle porte sur une sélection d'épreuves belges en ligne inscrites au calendrier Europe Tour.

01 mars: Le Samyn

05 mars: Dwars door West-Vlaanderen

17 mars: Handzame Classic

03 juin: Carrefour Market Heistse Pijl

21 juin: Halle-Ingooigem

05 aout: Dwars door het Hageland

20 aout: GP Jef Scherens – Rondon Leuven

15 septembre: Koolskamp – Kampioenschap van Vlaanderen

01 octobre: Tour de L'Eurométropole

03 octobre: Binche -Chimay - Binche

Article 2

Pour pouvoir intégrer le 'Napoleon Games Cup', toute nouvelle épreuve devra remplir les conditions suivantes :

- ❖ L'épreuve devra au moins avoir été organisée lors de l'année précédente à sa demande au niveau professionnel selon Pro Cycling Events et la Commission route de la RLVB.
- ❖ Acceptation du cahier des charges du 'Napoleon Games Cup' de l'épreuve avant son intégration au calendrier du 'Napoleon Games Cup'.

Le fait de remplir ces critères n'attribue pas automatiquement le label 'Napoleon Games Cup'. Pro Cycling Events et la Commission route de la RLVB étant les seuls compétents pour valider le Calendrier du 'Napoleon Games Cup'.

Article 3

Le Napoleon Games Cup comporte deux classements liés à des barèmes des points qui sont

uniquement réservés aux équipes route UCI et à leurs coureurs:

1. **Classement individuel** : ouvert à tous les coureurs d'équipes route UCI
2. **Classement par équipes** : ouvert à toutes les équipes route UCI (WorldTour, continentales professionnelles et continentales).

Pour faire partie d'un classement (individuel ou par équipes), il faut avoir participé à minimum 7 épreuves du Napoleon Games Cup.

Article 4

Aucune concurrence de date entre les différentes épreuves du Napoleon Games Cup – Cpupe de Belgique n'est admise.

Article 5

Les organisateurs invitent obligatoirement des équipes route UCI Worldtour, Continentales Professionnelles et Continentales.

Le nombre de coureurs au départ de chaque épreuve ne dépassera pas les 200.

Pour les équipes Worldtour et Continentales Professionnelles, les indemnités de déplacement sont conformes à la grille UCI.

Article 6

1. Pour le classement individuel, sont attribués :

16-14-13-12-11-10-9-8-7-6-5-4-3-2-1 points respectivement aux 15 premiers coureurs classés de chaque épreuve.

Le classement général individuel s'établit par l'addition des points ainsi obtenus. En cas d'ex-æquo, les coureurs sont départagés par le plus grand nombre de premières places puis, le cas échéant, de 2ème, de 3ème places. En cas de nouvelle égalité, c'est le meilleur classement lors de la dernière manche couru qui les départage.

Le leader du classement individuel est obligé de venir au podium pour recevoir son maillot de leader. Il n'est pas permis de porter ce maillot pendant les épreuves.

2. Le classement par équipes est établi de la manière suivante :

Les trois premiers coureurs de chaque équipe sont retenus. Le classement s'effectue par l'addition des places obtenues dans l'épreuve jusqu'à la cinquantième place.

En cas d'ex-æquo, c'est la meilleure place à l'arrivée qui départage les équipes.

L'équipe qui obtient le moins de points est classée première.

Les équipes ainsi classées reçoivent respectivement: 12 – 9 – 8 – 7 – 6 – 5 – 4 – 3 – 2 – 1 points.

L'équipe du vainqueur de chaque épreuve reçoit 2 points supplémentaires.

Pour établir le classement par équipes, ce sont d'abord les équipes avec 3 coureurs, puis celles avec 2 et enfin celles avec 1 coureur qui sont classés dans l'ordre.

En cas d'ex-æquo, les équipes sont départagées par le plus grand nombre de premières places et, le cas échéant, de 2èmes, puis de 3èmes places.

En cas de nouvelle égalité, c'est le dernier classement qui les départage.

3. Sprints intermédiaires avec des points attribués pour le classement individuel:

Dans chaque épreuve, il y aura 3 sprints intermédiaires avec des points attribués au 3 premiers coureurs. Ces points seront ajoutés au classement individuel.

Les points attribués sont respectivement: 3-2-1 points.

• Article 7

A l'issue de chaque épreuve, doivent se présenter au podium protocolaire :

- ❖ Le vainqueur de l'épreuve.
- ❖ Le leader du Napoleon Games Cup à l'issue de l'épreuve.
- ❖ 2 coureurs et le directeur sportif de l'équipe vainqueur du classement par équipes.

• Article 10

Les cas non prévus par ce règlement spécifique seront soumis au Bureau Journalier de la RLVB. Les décisions relatives prises par la commission route de la RLVB quant au règlement du Napoleon Games Cup – Coupe de Belgique sont sans appel.

• Article 11

Les prix :

Classement Individuel

1. 30.000 euro

Classement par équipes

1. 10.000 euro

Pour prétendre percevoir leur prix, les lauréats devront être présents à la cérémonie officielle de remise des prix. En cas d'absence ils ne percevront pas leur prix.

Tout coureur convaincu de l'usage de substances dopantes et méthodes de dopage pendant la saison, sera exclu du classement du Napoleon Games Cup.

Tout coureur faisant l'objet d'une procédure disciplinaire en matière de dopage sera provisoirement retiré du classement jusqu'à décision finale de la procédure disciplinaire.

Le cas échéant, les prix attribués devront être restitués et seront transmis à l'ayant droit en cas de correction du classement.

